



Plan Climat

Air · Énergie Territorial

Avis de consultation du public

Plan Climat Air Énergie Territorial d'Aunis Sud

Face au changement climatique, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) constitue la feuille de route collective de transition écologique et énergétique sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud, pour la période 2025-2031. Le projet de PCAET a été arrêté en Conseil Communautaire le 17 septembre 2024. Il a ensuite été soumis à l'avis des autorités publiques (Préfecture de Région, Autorité environnementale, Conseil régional).

En application de l'article L.123-19 du Code de l'Environnement, **la Communauté de Communes donne la parole aux habitantes et habitants du territoire sur ce projet de Plan Climat**. Pour donner votre avis, la consultation sera ouverte du **10 mars à partir de 9h, jusqu'au 15 avril 2025 (18 h)**. L'ensemble des pièces du projet de Plan Climat seront consultables :

- sur la page dédiée : <https://aunis-sud.fr/>
- ou au format papier aux jours et horaires d'ouverture du siège de la Communauté de Communes (9h-12h ; 14h-17h du lundi au jeudi, et 9h-12h ; 14h-16h le vendredi) – 45 avenue Martin Luther King 17700 Surgères.

Pour toute information complémentaire relative à cette consultation, contacter le service Plan Climat au 05 46 07 22 33.

Les avis, observations ou suggestions modificatives seront à envoyer soit par voie électronique, à l'adresse c.bernard@aunis-sud.fr, soit par voie postale à l'adresse : Communauté de Communes Aunis Sud, 45 avenue Martin Luther King à Surgères (17700) en précisant en objet « Consultation publique PCAET », ou par écrit sur le registre numéroté mis à disposition au siège de la Communauté de Communes.

Les courriels ou courriers transmis après la clôture de la consultation ne seront pas pris en considération. A l'issue de la consultation, un rapport synthétisera les propositions et observations recueillies et les réponses apportées, et le projet éventuellement modifié pour tenir compte des remarques ou avis sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud.